

TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE VERNANTES (Maine et Loire) Les 31 mars & 1^{er} avril 2018

1) GENERALITES

Le REVEIL VERNANTAIS organise le **samedi 31 mars et le dimanche 1^{er} avril 2018** son 45^{ème} tournoi annuel à caractère national, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. Il se disputera sur 22 tables agréées F.F.T.T. dans la salle omnisports **renovée** de VERNANTES (Maine et Loire).

2) DEROULEMENT DES EPREUVES

2.1 - Tableaux et Horaires :

Samedi 31 mars 2018

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 et 4
T A	5 (< à 600 pts)	64 J	11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T B	5 à 9 (< à 1000 pts)		11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T C	5 à 7 (< à 800 pts)	64 J	13H30	165 €	60 €	45 €	30 €
T D	5 à 11 (< à 1200 pts)		13H30	165 €	60 €	45 €	30 €
T E	5 à 16 (< à 1700 pts)	64 J	15H00	165 €	60 € espèces	45 €	30 €
T F	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts à 1400 pts maximum)	32 éq	18H00	220 €	80 €	60 €	40 €
T G	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts > 1400 pts)	16 éq	19H00	220 €	80 €	60 €	40 €

Dimanche 1^{er} avril 2018

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1er	2eme	3 et 4
T H	5 à 6 (< à 700 pts)	64 J	09H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T I	5 à 12 (< à 1300 pts)		09H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T J	5 à 14 (< à 1500 pts)	64 J	11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T K	5 à 10 (< à 1100 pts)		11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T L	5 à 20 (non numérotés) Prix du Conseil Départemental 49	64 J	14H00	260 €	100 € espèces	60 € espèces	50 €
T M	Messieurs numérotés Grand prix des Vins du Champigny	12 J	18H00	Lots + 550 €	300 € espèces	100 € espèces	75 €
T N	Dames toutes séries <u>28^{ème} Challenge Françoise NEAU</u>	6 J	18H00	Lots + 225 €	150 € espèces	75 € espèces	Lots

2.2 - Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum par jour sur 2 créneaux horaires distincts + la coupe Davis.

2.3 - Tous les tableaux, exceptés les coupes DAVIS, se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'engagés. **Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.**

2.4 - Les joueurs et joueuses qualifiés pour un Championnat de France se déroulant les 31 mars et 1^{er} avril 2018 ne pourront pas prendre part au tournoi.

2.5 – Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

2.6 - Les Tableaux M et N se déroulent par poules de 3.

Tableau M : 4 poules de 3 joueurs, ½ finales, finale, (joueurs numérotés + x joueurs du tableau L).

Tableau N : 2 poules de 3 joueuses, ½ finales, finale.

2.7 - Les tableaux F et G se jouent selon la formule coupe DAVIS (4 simples et 1 double).

Toutes les rencontres se jouent par élimination directe. Les parties individuelles comptent pour les performances. Les joueurs ne peuvent s'engager que dans un seul tableau (F ou G).

2.8 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

3) ORGANISATION DU TOURNOI

3.1 - Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.

3.2 - Un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 10 minutes sera déclaré forfait.

3.3 - Le perdant de chaque partie doit obligatoirement arbitrer la partie suivante.

3.4 - Balles **blanche** plastique fournies par l'organisateur.

3.5 - Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

3.6 - Le juge-arbitre et son adjoint régleront tout litige non prévu au règlement

3.7 - Tout(e) joueur (se) doit être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical.

4) RECOMPENSES ET PRIX

Les lots et prix d'une valeur globale de 3800€ en espèces, bons d'achat et produits régionaux récompenseront :

- les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a 8 inscrits au moins;
- les 2 premiers moins de 8 inscrits.

Tableaux A, B, C, D, E, H, I, J, K : une coupe au club qui aura les meilleurs résultats de 3 joueurs.

Tableaux F et G (coupe DAVIS), une coupe par joueur à la meilleure équipe.

Les coupes seront attribuées définitivement aux clubs. Le barème de calcul est le suivant :

Le vainqueur 1 point, finaliste 3 points, ½ finaliste 5 points, ¼ finaliste 9 points, etc.

S'il y a égalité pour l'attribution de ces coupes, le joueur le mieux placé déterminera l'équipe gagnante et si cela ne suffit pas, le second joueur...

5) INSCRIPTIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 31 mars 2018 à 10H00 chez :

- Mr Patrice NEAU, 10 rue de l'Epinay, 49390 VERNANTES,
tél : 02.41.51.40.61 ou 06.67.24.48.87 patrice.neau49@orange.fr
- Mr Yannick JEAN, La Chambardelière 49390 VERNOIL,
tél : 06.01.79.90.15 yannick.jean9@wanadoo.fr

A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.

Montant des engagements : Tableau A, B, C, D, E, H, I, J, K : 6 euros.

Tableau L, M et N : 7 euros.

Tableau F et G (Coupe DAVIS) : 6 euros par joueur.

Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, **y compris pour les joueurs absents.**

6) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera Bernard QUERE - Juge Arbitre National.

Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

7) TIRAGE AU SORT

Il sera effectué le samedi 31 mars 2018, à 10 H 00, à la salle de tennis de table de VERNANTES. Tél : 02 41 51 53 86

Le Juge-Arbitre

Date d'homologation : **11 janvier 2018**

Numéro : **698 / 2017 - B**

